
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 29 août 2018

Résolution: CE18 1455

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques, conformément aux dispositions de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative* (05-056);
- 2 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports, à titre d'unité d'affaires responsable de ce dossier, aux fins de la consultation publique de l'OCPM.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1183599007
/lc

Benoit DORAIS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 30 août 2018